

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, adoptera à une session ultérieure le règlement 297-2019 pour modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) règlement 172-2005, afin de modifier le périmètre urbain de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, de façon à englober à l'intérieur de ses limites, un secteur actuellement exclu de la zone provinciale.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 21 mars 2019.

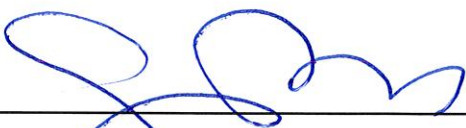


Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 21 mars 2019 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 mars 2019.

Signé : 

Stéphane Bergeron
Directeur général